

N° 111 Du 11 Trimaire an 12.

Laissez passer librement Michel Riviere domicilié à [illegible] municipalité [illegible] département de Cantal âgé de 59 ans, taille [illegible] cheveux [illegible] sourcils gris yeux [illegible] nez [illegible] bouche [illegible] menton [illegible] visage [illegible] inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° [illegible]

ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin. Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de [illegible] et sur l'attestation du citoyen G. Quintat demeurant à [illegible] et du citoyen Jacques Sanitar demeurant à [illegible] lesquels ont signé avec nous. et Michel Riviere

Genistat Sanitar Riviere

N° 112 Du 29 Germinal

Laissez passer librement [illegible] domicilié à [illegible] municipalité [illegible] département de Cantal âgé de 42 ans, taille [illegible] cheveux [illegible] sourcils [illegible] yeux gris [illegible] nez [illegible] bouche [illegible] menton [illegible] visage [illegible] inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° [illegible]

ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin. Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de [illegible] et sur l'attestation du citoyen G. Quintat demeurant à [illegible] et du citoyen Jacques Sanitar demeurant à [illegible] lesquels ont signé avec nous. et Michel Riviere

Genistat Sanitar Riviere

N° 113 Du 29 Germinal

Laissez passer librement Jean Basset domicilié à [illegible] municipalité [illegible] département de Cantal âgé de 41 ans, taille [illegible] cheveux [illegible] sourcils [illegible] yeux gris [illegible] nez [illegible] bouche [illegible] menton [illegible] visage [illegible] inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° [illegible]

ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin. Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de [illegible] et sur l'attestation du citoyen G. Quintat demeurant à [illegible] et du citoyen Jacques Sanitar demeurant à [illegible] lesquels ont signé avec nous. et Jean Basset

Genistat Sanitar Basset